





Contactez votre conseiller à votre agence.

www.ca-tourainepoitou.fr



→ A vos Agendas

INDRE-ET-LOIRE

→ les 4 et 5 décembre à Evres

Portes ouvertes  
EMMAÛS TOURAINE

L'association ouvre ses portes ZA de la Pommeraie pour une grande vente de meubles, bibelots, vêtements, électroménager, informatique... Les fonds recueillis seront versés sous forme d'aides aux plus démunis. Venez nombreux de 10 h à 18 h.

Plus d'infos au 02 47 26 43 25  
ou sur www.emmaustouraine.fr

→ le 23 décembre

à Chambray-lès-Tours

MARCHE PAYSAN  
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire

Venez préparer vos fêtes de fin d'année de 9h à 19h. Foie gras, volailles festives, légumes de saison, truffes, fromages, miels vous attendent sous le chapiteau du traditionnel marché paysan à la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire 38, rue Augustin Fresnel à Chambray-lès-Tours.

Plus d'infos au 02 47 48 37 86

VIENNE

→ les 12 et 13 février à Poitiers

VIENNE DE CHŒUR au Parc des Expos

500 choristes amateurs de la Vienne issus de 20 chorales vont se produire en concerts uniques avec I MUVRINI. Ce projet exceptionnel a reçu la reconnaissance de l'UNESCO dans le cadre de l'année internationale du rapprochement des cultures.

Plus d'infos et réservations au 05 49 55 66 59

INDRE-ET-LOIRE - VIENNE

→ les 10 et 12 décembre

HOMMAGE À MADRO ROBIN  
à Yzeures-sur-Creuse

Pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de l'artiste, l'association "Mado Robin", la municipalité d'Yzeures-sur-Creuse et la Communauté de Communes de la Touraine du Sud rendront hommage à "la voix la plus haute du monde". Le spectacle "Fantaisie Lyrique" bénéficie du concours d'artistes lyriques réputés et sera joué le 10 à 20h30 et le 12 à 15h.

Réservations au 02 47 94 47 55

NB- A cette occasion, le musée d'art lyrique ouvert en son honneur proposera une reconstitution de la loge de la cantatrice.

→ Retrouvez vos Lettres Contact dès le début de chaque mois sur :

[www.ca-tourainepoitou.fr/lettre-particuliers.html](http://www.ca-tourainepoitou.fr/lettre-particuliers.html)

"Mon Budget",  
la nouvelle appli gratuite  
pour iPhone



Avec cette nouvelle application gratuite<sup>(6)</sup>, vous pourrez par exemple connaître la situation de vos comptes en quelques secondes.

Pour visualiser en détail toutes les fonctionnalités, flashez le code (carré noir ci-contre) avec l'application mibettag ou rendez-vous sur m.ca-tourainepoitou.fr et cliquez sur l'icône située en bas de la page d'accueil.



FLASHEZ-MOI !!!

Avec m.ca-tourainepoitou.fr, sur tous les mobiles disposant d'un accès Internet, vous retrouvez l'essentiel de vos comptes Crédit Agricole du bout du doigt :

- Le solde de vos comptes et de vos livrets
- Vos dernières opérations
- L'encours et les dernières opérations carte à débit différé

Vous pouvez également effectuer des virements entre comptes<sup>(7)</sup>.

L'accès se fait simplement et rapidement avec le même code d'accès que celui de votre banque en ligne sur Internet.



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010,  
le Crédit Agricole accepte les paiements  
par prélèvement européen  
(appelé "prélèvement SEPA").

Si vos créanciers (commerçant, entreprise ou administration) vous proposent ce prélèvement, vous pouvez donc l'accepter. Il est valable aussi bien en France qu'en Europe<sup>(8)</sup>. En pratique, ce nouveau moyen de paiement fonctionne comme le prélèvement actuel avec des formalités simplifiées.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour toute information.

BON À SAVOIR :

Au Crédit Agricole, nous nous engageons à facturer le nouveau prélèvement européen au même prix que le prélèvement actuel.

Ce que vous devez savoir :

L'ensemble des offres est soumis à conditions et à l'acceptation du dossier par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou.

(1) Offre valable jusqu'au 16 janvier 2011 pour l'ouverture à un mineur d'un LIVRET A, d'un LIVRET JEUNE MOZAIQ, d'un livret TIWI, d'un compte de dépôt à vue (ou compte bancaire) ou d'un contrat d'assurance-vie VERS L'AVENIR avec un versement régulier de 20 €/mois. Réserve aux personnes physiques. Offre limitée à un cadeau par enfant, dans la limite des stocks disponibles. Visuels non contractuels.

(2) LIVRET JEUNE MOZAIQ : taux nominal annuel brut en vigueur au 01/09/2010. Exonéré d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux. Dépôt minimum de 10 €, plafond maximum de 1 600 €, hors cumul des intérêts. Réservé aux personnes de 12-25 ans, résidentes en France, limité à un Livret Jeune par personne.

(3) VERS L'AVENIR est un contrat d'assurance-vie dont l'adhérent assuré est un enfant mineur de moins de 18 ans au jour de l'adhésion. Son représentant légal (parent en règle générale) signe le contrat et agit en son nom. Ce contrat d'assurance-vie multisupport ne comporte pas de garantie en capital. Les primes peuvent être versées par les parents ou les grands-parents adhérents. Le contrat d'assurance-vie VERS L'AVENIR et le contrat d'assurance décès GARANTIE PREVOYANCE VERS L'AVENIR sont assurés par PREDICA, filiale de Crédit Agricole Assurances. PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 915 874 005 €, Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 50-56 rue de la Procession 75015 Paris, 334 028 123 RCS Paris. Les dispositions complètes du contrat figurent dans la notice d'information.

(4) 20 € offerts pour 12 versements. Les 20 € seront versés par Predica en février 2012 selon la répartition de votre dernier versement régulier en cours sur votre adhésion au contrat Vers L'Avenir.

(5) Extrait de règlement : Crédit Agricole S.A. au capital de 7 204 980 873 € - SIREN 784 608 416 RCS Paris, organise du 08/11/10 au 09/01/11 inclus un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé "Jeu Raiponce", accessible sur Internet, ouvert à toute personne majeure résidant en France ayant au moins un enfant mineur, inscrite conformément au règlement. À gagner par tirage au sort national le 12/01/2011 : un voyage de 8 jours à Hollywood en famille (valeur maximale de 11 850 € - 2 adultes et 3 de leurs enfants inscrits, voyage au départ de Paris) valable du 01/04/11 au 15/06/11 et du 21/08/11 au 15/12/11, une projection privée du film "Raiponce" pour un enfant inscrit et 49 de ses amis (valeur 1 500 €). Par instant gagnant "La Tour aux Trésors" : 50 montres (50 €), 150 carnets reliés (35 €), 150 Stylos (25 €), 50 T-shirts (25 €) et 100 stickers (5 €). Règlement disponible en ligne et déposé chez Maître Marzilli, huissier de justice à Paris 12<sup>e</sup>. Le règlement des opérations est adressé à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Les frais de connexion et d'accès à Internet engagés pour participer au jeu seront remboursés au forfait sur demande (5 minutes au tarif de 0,12 €/min). Les frais de port, relatifs à la demande de règlement ou de remboursement des frais de connexion à Internet seront remboursés au tarif lent en vigueur sur demande. Les demandes sont à adresser à Crédit Agricole S.A. - CCS / "Jeu Raiponce", 91/93 bld Pasteur, 75015 Paris.

(6) Hors coût de l'abonnement fournisseur d'accès internet ou opérateur téléphonique.

(7) Sous réserve de l'enregistrement préalable dans la Banque en Ligne.

(8) SEPA : valable en France et dans la zone européenne élargie (Etats membres de l'Union Européenne plus l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse et Monaco).

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill - 37041 TOURS CEDEX - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 - Service Communication - 02 47 39 81 00 - CEP - www.cep-socioc.com

Chiffres utiles au 22 octobre 2010

**Salaires minimum : 8,86 € Smic horaire brut.** Décret du 17 décembre 2009, JO du 19. Du fait de l'inflation sur les prix à la consommation, le SMIC a été revalorisé de 0,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**RSA : 460,09 €** pour une personne seule sans ressources en France métropolitaine. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le Revenu de solidarité active (RSA) s'est substitué au RMI (Revenu minimum d'insertion), ainsi qu'à l'allocation de parent isolé (API). Il est attribué aux personnes sans emploi ou dont les revenus sont limités. Décret n° 2010.54 du 15 janvier 2010 - JO du 17

**Sécurité sociale : 2 885 €** Plafond mensuel du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010. Ce plafond sert au calcul des cotisations obligatoires de Sécurité sociale, des prestations en espèces. JO du 26 novembre 2009.

**Retraite de base :** Salaire minimal pour valider un trimestre en 2010 : 1 772 €

**Coût de la construction :** La loi du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers français (IRL). Le nouvel indice, publié la première fois le 14 février 2008, correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation, hors tabac et hors loyer. Indice pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 : 118,70 (+1,10 % sur un an). Source : Insee du 14 octobre 2010.

Indice des prix

Evolution	Sept. 10/Août 10	Sur 1 an
Tous ménages	▼ -0,1%	▲ +1,6%
Hors tabac	▼ -0,1%	▲ +1,5%

L'indice des prix tous ménages sert au calcul de l'inflation.

Source : Informations rapides de l'Insee du 13 octobre 2010.